



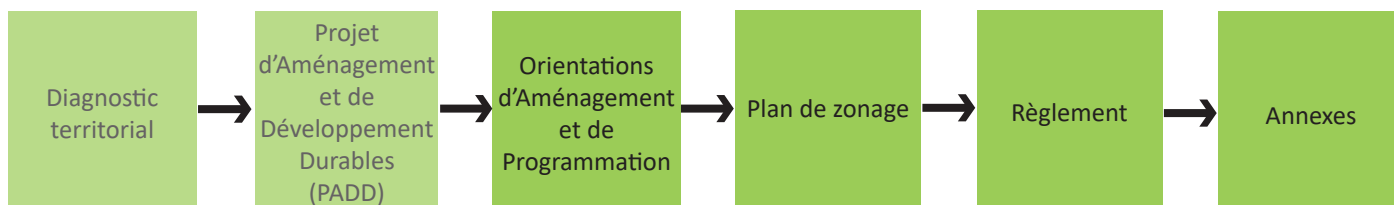
Révision du Plan Local d'Urbanisme de Coye-la-Forêt

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document juridique fondamental qui définit les grandes orientations du développement de la commune pour les années à venir. Il encadre l'évolution du territoire en matière d'habitat, d'aménagement, d'activités économiques, de mobilités et de préservation de l'environnement. Véritable outil stratégique, il reflète la vision à long terme de l'aménagement de Coye-la-Forêt.

Dans le cadre de sa révision, vous avez pu prendre connaissance du diagnostic territorial et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) à travers plusieurs supports d'information : une plaquette de présentation, une exposition en mairie ainsi qu'une réunion publique qui s'est tenue le 03 février 2025. Ces étapes ont permis de partager les enjeux et les ambitions du futur PLU avec les habitants et les acteurs locaux.

La procédure de révision du PLU s'est ensuite poursuivie avec la rédaction de sa partie réglementaire, qui formalise et traduit concrètement les grandes orientations définies dans le PADD. Ce document structurant comprend notamment les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui définissent des principes d'aménagement spécifiques à certains secteurs, ainsi que le plan de zonage et le règlement, détaillant les règles d'urbanisme applicables à chaque zone du territoire.

Étapes des études de la révision du Plan Local d'Urbanisme



REUNION PUBLIQUE

le 03 avril 2025 à 20h00

au centre culturel - 21 rue d'Hérivaux

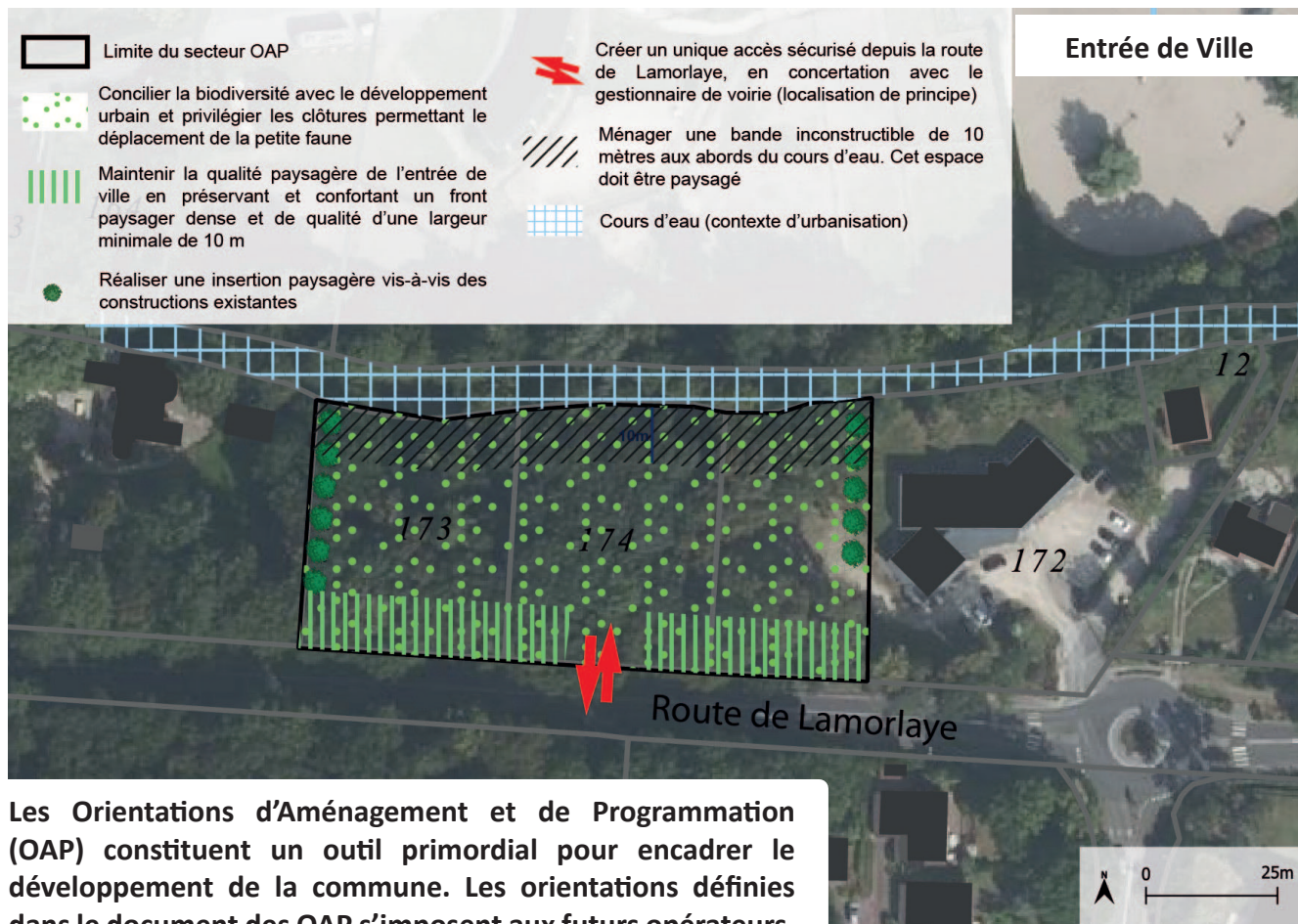
Monsieur le Maire, François Deshayes, et les membres du Conseil Municipal, vous invitent à une réunion publique sur le thème du Plan Local d'Urbanisme et plus précisément sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le plan de zonage et le règlement.

Après une présentation réalisée par le bureau d'études IngESPACES, un débat sera ouvert entre tous les participants.

Dans le cadre de la concertation avec la population, un registre est disponible en mairie afin de recueillir vos attentes, suggestions et remarques au fur et à mesure du déroulement des études.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Extraits des Orientations d'Aménagement et de Programmation



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) constituent un outil primordial pour encadrer le développement de la commune. Les orientations définies dans le document des OAP s'imposent aux futurs opérateurs.

